



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

TPE et PME

Question écrite n° 75021

Texte de la question

Mme Annie Genevard, députée du Doubs, attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les vives inquiétudes exprimées par les chefs d'entreprise de Franche-Comté, regroupés dans des organisations comme le MEDEF, l'UPA et la CGPME. Ces organisations, qui représentent des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, sont très inquiètes face au contexte économique actuel qui entraîne en Franche-Comté la disparition de trois entreprises par jour. Ces organisations constatent chaque jour une poursuite de la dégradation des marges. Les PME-TPE sont confrontées à une crise économique majeure et doivent de plus faire face à une complexification des normes, des lois et règlements, notamment dans le domaine social. Chaque année, une TPE de cinq salariés doit établir 38 déclarations auprès de 8 organismes différents. Enfin, ces entreprises rappellent la lourdeur des prélèvements fiscaux qu'elles subissent de plus en plus. Aussi, elle l'interroge afin qu'il lui précise par quels moyens le Gouvernement entend répondre à ces chefs d'entreprises qui souhaitent travailler dans des conditions correctes et vivre de façon décente.

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75021

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1431

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)